

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat pour des actions ordinaires et/ou des global depository receipts dans le capital de Zentiva. Aucune offre ne sera étendue aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou dans toute autre juridiction où une telle extension constituerait une violation des lois de cette juridiction.

L'offre recommandée de Sanofi-aventis Europe sur Zentiva NV restera ouverte jusqu'au 20 février 2009

Paris, France - Le 26 Novembre 2008 - Sanofi-aventis annonce l'extension de la période de validité de l'Offre faite par sa filiale Sanofi-Aventis Europe afin d'acquérir l'intégralité des actions émises et en circulation (incluant les actions détenues sous forme de Global Depository Receipts (GDRs)) composant le capital social de Zentiva NV, pour une valeur de 1150 couronnes tchèques par action payable en numéraire.

Le Conseil d'administration de Zentiva a recommandé cette Offre à ses actionnaires.

La Banque Nationale Tchèque a émis une décision autorisant Sanofi-Aventis Europe à étendre son Offre au-delà du 28 novembre 2008 pour une période supplémentaire de 12 semaines, jusqu'au 20 février 2009. Une annonce officielle de l'extension sera publiée dans le journal Hospodarské noviny dans les jours qui viennent.

La note d'information de l'Offre publiée le 11 juillet 2008 dispose que la CNB peut autoriser Sanofi-Aventis Europe à étendre la période de validité de l'Offre si un délai supplémentaire est nécessaire pour satisfaire aux conditions de l'Offre. L'Offre est soumise à une condition de seuil de réussite et à d'autres conditions d'offre habituelles, telles que l'obtention des autorisations requises de la part des autorités de concurrence. Sanofi-Aventis Europe, a demandé cette extension dans la mesure où l'autorisation requise pour l'Union Européenne n'a pas encore été obtenue. Cependant les autorisations nécessaires de la part des autorités de la concurrence de Russie, d'Ukraine et de Turquie ont déjà été obtenues.

La note d'information telle qu'amendée, qui peut-être trouvée sur la page dédiée du site web www.sanofi-aventis.com, détaille les termes et conditions de l'Offre. Ce communiqué de presse constitue un résumé sélectif des informations concernant l'Offre et ne se substitue pas à la note d'information.

A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2007 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2007 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.